Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Etudes Stratégiques Africaines (ASRIESA)

HARIS SEPTEMBRE 2026

N°22

Editée par le Laboratoire d'Histoire des Relations Internationales, des Études Stratégiques et Politiques (LAHRIESPO)

Université Alassane OUATTARA

e.ISSN 2709-5053 i.ISSN 3106-4914

Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques (HARIS)

N° 022 Septembre 2026

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

e.ISSN 2709-5053 **i.ISSN 3106-4914**

Indexations internationales

https://reseau-mirabel.info/revue/19498/Haris

Scientific Journal Impact Factor

TOGETHER WE REACH THE GOAL

https://sjifactor.com/passport.php?id=23388

auréHAL
accès aux données de référence de HAL

https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/224412

Administration de la Revue

Directeur Scientifique : Professeur M'BRA EKANZA Simon-Pierre (Professeur Emérite du CAMES, Université Félix Houphouët-Boigny)

Directeur de Publication : CAMARA Moritié (Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)

Directeur de Rédaction : KOUAKOU N'DRI Laurent (Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)

Coordonnateur de Publication : SILUE Nahoua Karim (Maitre de Conférences d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)

Trésorière : YAO Elisabeth (Maître-assistante en Histoire économique, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)

Chargés de diffusion : KEWO Zana (Maitre-Assistant d'Histoire des Relations Internationales, Université Péleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire),

KPALE Boris Claver (Maitre-Assistant d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)

Webmaster : Kouakou Kouadio Sanguen (Assistant Département de Mathématique et Informatique, Université Alassane OUATTARA)

Éditeur : Laboratoire d'Histoire des Relations Internationales, des Études Stratégiques et Politiques (LAHRIESPO), Université Alassane OUATTARA)

Website : http://www.revue-haris.org
Courriels : cerriuao01@gmail.com / asriesa2012@gmail.com

Comité Scientifique

-**M'BRA EKANZA Simon-Pierre**, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Emérites du Cames (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-**KOULIBALY Mamadou**, Professeur agrégé d'Economie, (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-**Abdoulaye BATHILY**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

-**Jean-Noël LOUCOU,** Professeur d'Histoire Contemporaine (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

-**KOUI Théophile**, Professeur Titulaire Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

-**Francis AKINDES,** Professeur Titulaire de Sociologie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

-**ALLADAYE Comlan Jérôme**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université d'Abomey-Calavi - Benin)

-**SAADAOUI Ibrahim Muhammed**, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies - Tunisie)

-**Ousseynou Faye,** Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

-**Samba Diakité,** Professeur Titulaire de Philosophie (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

-**Esambu Matenda -A- Baluba Jean - Bosco Germain**, Professeur en Relations Internationales. (Université de Lubumbashi-République Démocratique du Congo)

-**ASSI-KHAUJIS Joseph Pierre**, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

-**GBODJE Sékré Alphonse,** Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

-**Syrius AHMADI**, Professeur de Géopolitique (Université Tabbiath Modares de Téhéran- République Islamique d'Iran)

- **Marie Miran-Guyon**, Maitresse de Conférences HDR (École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), Paris France)

Comité de Lecture

-**BATCHANA Essohanam**, Professeur Titulaire d'Histoire contemporaine (Université de Lomé - Togo)

-**AKROBOU Agba Ezéquiel**, Professeur Titulaire d'Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

-**CAMARA Moritié**, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales. (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

-**GUESSAN Benoit**, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-**N'Guessan Mohamed,** Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-**Ernest YAO BI**, Maître de Conférences d'Histoire des Religions (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

-**GOLE Antoine**, Professeur Titulaire d'Histoire économique (Université Alassane OUATTARA- Côte d'Ivoire)

-**BAMBA Abdoulaye**, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-**POZUELO Yvan,** Professeur d'Histoire Contemporaine, spécialiste de la Franc-Maçonnerie au CIFP Hosteleria y Tourismo (Gijon- Espagne)

-Léo Montaz, Chargé de Recherche, Institut d'Ethnologie (Université de Neuchatel, France)

Adresse aux auteurs

La Revue HARIS parait 4 fois dans l'année : Mars, Juin, Septembre et Décembre. Les publications sont libres en termes de thématiques des articles et autres contributions. Si un numéro doit porter sur un thème précis, cela sera communiqué sur le site de la revue six mois à l'avance. La revue ne publie que des contributions inédites et de fonds sur tous les champs de recherches des Relations Internationales et des Études stratégiques. La doxa de la revue porte sur la vision africaine des Relations Internationales mais reste ouverte à toutes les visions et points de vue venant de tous les continents. Les normes de présentation des manuscrits sont celles du CAMES (à consulter sur le site de la revue http://www.revue-haris.org). Le manuscrit doit comprendre entre 5000 et 8000 mots et porter les noms et prénoms du ou des auteurs, le nom de l'Institution de rattachement, le mail, et une photo format identité du ou des auteurs.

Sommaire

KOFFI Brou Dieudonné & Tiranké Ibrahima Kalil SACKO
Souveraineté et relations internationales : L'Alliance des États du Sahel et la recomposition des partenariats internationaux 10-22

Daniel Akpolê Koffi YAO
Lecture métaphysique des relations internationales : La triangulation comme méthode d'analyse.....23-35

DIOMAND Aïkpa Benjamin
Le Droit International contemporain à l'épreuve de la conception Marxienne du Droit.....36-47

SERIKPA Gnabro Harding
Les Organisations Non Gouvernementales et la coopération humanitaire comme instruments du Soft Power russe en Asie Centrale postsoviétique (1991-2022) 48-62

BOLOU Bi Sery Anguipla Ange Junior
L'État libéral : Une critique de la neutralité procédurale à la lumière de Charles Taylor.....63-75

Abdoulaye BAMBA & Kouakou Joël KOUASSI
L'Accord de Cotonou : Entre revitalisation et limites des Etats ACP à conduire des négociations (2000-2002) 76-90

ZOUZOU Kouassi Noel
Migration et intégration régionale : Une longue tradition de coopération économique par le bas à travers le cas ivoirien.....91-105

IRIÉ Bi Irié Jean-Marc
Patrimoine spolié : Le bras de fer mémoriel entre l'Afrique et l'Europe.....106-117

Aristide EDZEGUE MENDAME & Jary Herrlich OBORO NTE
Les limites du tropisme militaro-sécuritaire de la coopération sécuritaire régionale et internationale dans le Golfe de Guinée (1990-2023) 118-130

Diamane DIOUF
Les défis de la lutte contre la piraterie maritime dans le Golfe de Guinée : Analyse des causes, de l'évolution du phénomène et des perspectives d'éradication.....131-146

Mohamed Lamine MANGA
Colonisation et nationalisme en Guinée-Bissau (1897-1963).....147-162

YAO Kouadio Abel
La diplomatie de suivi en temps de crise : Le cas de la Côte d'Ivoire (2002-2011).....163-172

DIBY Kouadio Jean & KEAROU Detehon Ange Flavy
Les fondements de la politique de développement économique de l'Allemagne Wilhelmienne de 1890 A 1914.....173-185

FAMOUSSA Coulibaly
La Charte des Nations Unies face aux mutations géopolitiques actuelles : Entre montée de l'unilatéralisme et fragilisation de la sécurité collective.....186-201

Arsène Brice BADO
Qui fixe l'Agenda ? Influence des partenaires techniques et financiers étrangers sur les activités des organisations de la Société Civile en Côte d'Ivoire.....202-220

Albert WANVOESSO & Cossi Basile MEDENOU & Miré Germain PALE
La deportación de los negros esclavos al Nuevo Mundo: ¿Problema u oportunidad para el desarrollo de América ?.....221-232

TRAORÉ Moustapha
Der Bau und die modernisierung des hafens von San Pedro: Ein beispiel für internationale zusamenarbeit mit deutscher beteiligung für eine infrastruktur regionaler bedeutung.....233-252

N'Goran Alphonsine KAMENAN épouse GARCÍA & Konan Pacome YAO
La inmigración internacional en España de 2016 à 2026 : una perspectiva económica: 253-269

Dogba Léonce BAWA
El fracaso de la revolución bolivariana y el secuestro de Maduro.....270-285

KONE Yacouba & Logbou Kousso Marie Flora GOSSAN
Espaces et empruntes des femmes fortes durant les conquêtes arabes de 622 à 675.....286-297

Sibiri BAMBA
Nasrul Ilm : Trajectoire et stratégie de déploiement d'un soufisme transnational en Côte d'Ivoire (1994-2023) 298-311

Konan Parfait N'GUESSAN & Djro Bilestone Roméo KOUAMENAN
L'Église et la construction des empêchements de mariage pour parenté en Occident au haut Moyen-Age.....312-326

Dr Mamady BAMBA
De l'Agriculture coloniale à la planification socialiste de l'Agriculture en Guinée : Ruptures ou continuités ? 327-336

Rokiatou BAMBA
La mondialisation dans la presse numérique ivoirienne : Cas de la campagne présidentielle de 2025.....337-356

Clotaire Claver OKOUYA
Gentrification et transformation du paysage urbain de Poto-Poto à Brazzaville (République du Congo) 357-374

BROU Kamenan Marcel & KOUKOUNON Wilfried Gautier & CISSE Fatoumata
Conséquences socio-économiques des accidents hydromorphologiques de 2020 sur l'axe Adjamé-Zoo.....375-386

YÉO Watagaman Paul & YÉO Siriki & YEO Yakatienguelpou
Accès à l'eau, revenus féminins et tensions agropastorales autour des barrages de la sous-préfecture de Karakoro (Nord de la Côte d'Ivoire) 387-403

BOCOUM Moussa Fadiala
Évaluation des politiques de gestion de la forêt classée de Sounsan...404-416

KONE Soulemane
La laudation dans *la Ronde des Jours* de Bernard Dadié et *Refrains sous le Sahel* de Pacéré TiTinga : Une poétique de la célébration de l'identité Africaine.....417-429

LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ET LA COOPERATION HUMANITAIRE COMME INSTRUMENTS DU SOFT POWER RUSSE EN ASIE CENTRALE POSTSOVIETIQUE (1991-2022)

SERIKPA Gnabro Harding
Enseignant chercheur, Assistant au Département de Science Politique à l'Institut Universitaire d'Abidjan (IUA) Email : harding.serikpa@iua.ci

Résumé

Depuis la disparition de l'Union soviétique en 1991, les relations entre la Fédération de Russie et les États d'Asie centrale se sont profondément transformées. Si les dimensions politique, économique et sécuritaire ont longtemps dominé ces relations, la coopération culturelle et humanitaire est devenue un levier majeur de la politique étrangère russe. Cette orientation vise à consolider les liens historiques, linguistiques et civilisationnels hérités de la période soviétique, tout en répondant aux nouvelles rivalités géopolitiques. Dans ce contexte, les organisations non gouvernementales (ONG) occupent une place croissante dans la diplomatie publique russe. Elles favorisent les échanges culturels, éducatifs, scientifiques et humanitaires, participent à la diffusion de la langue et de la culture russes, renforcent les réseaux universitaires et soutiennent les communautés russophones. Toutefois, les ONG d'Asie centrale disposent de ressources financières et d'une autonomie institutionnelle plus limitées. Cet article analyse le rôle des ONG russes et centrasiatiques dans la coopération culturelle et humanitaire entre 2010 et 2022. Il met en évidence leur contribution au soft power russe, tout en soulignant les disparités institutionnelles qui influencent la coopération régionale et les équilibres géopolitiques eurasiens.

Mots-clés : Russie, Asie centrale, organisations non-gouvernementales, coopération.

NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS AND HUMANITARIAN COOPERATION AS INSTRUMENTS OF RUSSIAN SOFT POWER IN POST-SOVIET CENTRAL ASIA (2010-2022)

Abstract

Since the collapse of the Soviet Union in 1991, relations between the Russian Federation and the Central Asian states have undergone profound transformations. While political, economic, and security dimensions long dominated these relations, cultural and humanitarian cooperation has become a major lever of Russian foreign policy. This approach aims to consolidate the historical, linguistic, and civilizational ties inherited from the Soviet period, while also addressing new geopolitical rivalries. In this context, non-governmental organizations (NGOs) are playing an increasingly important role in Russian public diplomacy. They promote cultural, educational, scientific, and humanitarian exchanges, participate in the dissemination of the Russian language and culture, strengthen academic networks, and support Russian-speaking communities. However, Central Asian NGOs have more limited financial resources and institutional autonomy. This article analyzes the role of Russian and Central Asian NGOs in cultural and humanitarian cooperation between 2010 and 2022. It highlights their contribution to Russian soft power, while emphasizing the institutional disparities that influence regional cooperation and Eurasian geopolitical balances.

Keywords : Russia, Central Asia, non-governmental organizations, cooperation

INTRODUCTION

Depuis le début du XXIe siècle, les transformations de l'ordre international ont favorisé l'émergence de nouvelles formes de diplomatie, moins fondées sur la coercition et davantage sur l'influence culturelle, l'action normative et la coopération humanitaire.

Dans ce contexte international, marqué par une intensification de la compétition entre puissances, la Fédération de Russie a progressivement réorienté sa politique étrangère vers le renforcement de son influence dans l'espace post-soviétique, notamment en Asie centrale. Cette région, qui comprend le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan, demeure au cœur des intérêts géopolitiques de la Russie en raison de son importance historique, culturelle, économique et environnementale.

Outre les mécanismes interétatiques traditionnels, Moscou privilégie désormais une diplomatie publique s'appuyant sur la participation d'acteurs non étatiques, en particulier les organisations non gouvernementales (ONG), les fondations culturelles et les associations humanitaires, qui œuvrent à la diffusion de la langue russe, à la promotion des valeurs culturelles partagées et au renforcement des liens entre les sociétés civiles.

Depuis plusieurs décennies, les études en relations internationales reconnaissent le rôle croissant des acteurs transnationaux dans la gouvernance mondiale. R. O. Keohane, & J. S. Nye, (1977) ont démontré que les organisations non gouvernementales (ONG) sont des acteurs capables d'influencer la politique internationale, au même titre que les États (R. O. Keohane & J. S. Nye 1977, pp. 21-30).

De même, la politologue russe M. M. Lebedeva (2007) souligne que les ONG constituent aujourd'hui d'importants instruments de diplomatie publique grâce à leur capacité à créer des réseaux d'influence durables au sein de la société civile. Selon Lebedeva, « les acteurs non étatiques participent activement à la définition de l'agenda politique international et à la création de nouvelles formes de gouvernance mondiale » (Moscou, 2007, p. 73).

La littérature académique russe met également en lumière le développement du concept de « soft power » dans la politique étrangère russe. Pour Konstantin Issoufovitch Kossachev (2012), ancien président de l'Agence fédérale pour la Communauté des États indépendants, les compatriotes vivant à l'étranger et la coopération humanitaire internationale (Rossotrudnichestvo), la diplomatie humanitaire représente un levier stratégique pour renforcer durablement les intérêts nationaux russes par le biais de la coopération éducative, culturelle et linguistique.

De même, A. A. Kazantsev (2008) estime que les instruments culturels constituent aujourd'hui un élément indispensable de la politique étrangère russe dans l'espace eurasien, où les liens historiques et civilisationnels représentent un atout diplomatique majeur.

Les spécialistes de l'Asie centrale confirment également cette tendance. Par exemple, N. V. Sidorenko & S. A. Seyidli (2022, p. 6), dans leur article, considèrent que les organisations non gouvernementales[1] jouent un rôle crucial, aux côtés des organisations publiques[2], dans le

[1] le Fonds Prokhorov ; l'Association russe pour la coopération internationale ; l'Institut des pays de la CEI ; la Mission humanitaire russe ; le portail Carte humanitaire.

[2] Rossotrudnichestvo, Fondation Russkiy Mir, Russkiy Viek

renforcement des échanges culturels entre les sociétés russe et d'Asie centrale, ainsi que dans le développement de la coopération éducative et scientifique. De son côté, V. S. Ufaeva (2014, pp. 26-27), souligne que la présence d'organisations russes dans les domaines culturel et humanitaire contribue à la formation d'un espace eurasien fondé sur des repères historiques et linguistiques communs, même si cette influence est actuellement concurrencée par d'autres puissances, notamment la Chine, la Turquie et les pays occidentaux.

Malgré l'abondance des recherches sur la politique étrangère russe, l'intégration eurasienne ou le concept de soft power, peu d'études analysent spécifiquement le rôle opérationnel des ONG en tant qu'instruments de coopération culturelle et humanitaire entre la Russie et les États d'Asie centrale. La plupart des études se concentrent sur les aspects diplomatiques, sécuritaires ou économiques des relations russo-centrasiatiques, négligeant ainsi la contribution des organisations de la société civile au renforcement de l'influence russe dans la région. Ce manque de recherches justifie l'importance de cette étude.

Dès lors, la question centrale de cette étude est la suivante : comment les organisations non gouvernementales et la politique économique et migratoire ont-elles été mobilisées par la Fédération de Russie comme instruments de soft power (*Myagkaya sila*) pour préserver son influence en Asie centrale postsoviétique entre 1991 et 2022 ?

Cet article analyse les mécanismes de participation des ONG, la politique migratoire liée à l'économie et les actions humanitaires russes à la mise en œuvre de la coopération culturelle et humanitaire entre la Russie et les États d'Asie centrale. Plus précisément, il vise à démontrer que ces organisations et actions constituent actuellement des instruments clés de la diplomatie publique russe et contribuent au renforcement du soft power russe dans l'espace post-soviétique. À cette fin, l'étude adopte une approche qualitative fondée sur l'analyse documentaire de la littérature académique, des rapports institutionnels et des documents officiels relatifs à la coopération russo-centrasiatique.

1.LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES DANS LA STRATÉGIE DU SOFT POWER RUSSE EN ASIE CENTRALE

1.1. Fondements conceptuels, juridiques et institutionnels des organisations non gouvernementales en Russie et en Asie centrale

Les organisations non gouvernementales (ONG) jouent un rôle de plus en plus important dans les relations internationales contemporaines. Leur importance croissante est liée à l'évolution des mécanismes de gouvernance mondiale, caractérisée par la diversification des acteurs impliqués dans le développement, l'action humanitaire, la coopération culturelle, l'éducation et la protection sociale.

Longtemps considérées comme de simples associations, les ONG sont désormais reconnues comme des acteurs transnationaux capables d'opérer au-delà des frontières nationales et de participer à la mise en œuvre de politiques de coopération dans diverses régions géographiques. Cependant, malgré leur importance grandissante, leur définition reste l'objet de nombreux débats doctrinaux et juridiques.

La littérature scientifique souligne l'absence de consensus universel sur le concept même

d'organisation non gouvernementale. Cette diversité d'approches s'explique notamment par la variété des formes institutionnelles que peuvent prendre ces organisations, ainsi que par les différences entre les législations nationales. Plusieurs chercheurs russes, dont P. A. Tsygankov, G. A. Drobot et M. M. Lebedeva (2007, pp. 237–239), et S. V. Mysin (2012, pp. 345-348), établissent une distinction principale entre ONG nationales et internationales.

Cette distinction repose essentiellement sur l'étendue de leurs activités. Les premières opèrent dans le cadre d'un seul État, tandis que les secondes interviennent dans les affaires de plusieurs pays et développent des programmes de coopération à l'échelle internationale. Cette classification permet de mieux appréhender la diversité des missions menées par les organisations non gouvernementales et met en lumière leur capacité à intervenir dans des contextes politiques, économiques et culturels variés.

Toutefois, cette distinction doctrinale ne suffit pas à résoudre les difficultés liées à la définition juridique des ONG. En effet, le droit international contemporain ne propose toujours pas de définition universellement acceptée de cette catégorie d'entités. Contrairement aux organisations intergouvernementales, dont le statut est clairement établi par les conventions internationales, les activités des ONG sont principalement régies par la législation nationale. Ceci explique la coexistence de plusieurs cadres juridiques dans différents États.

Cependant, l'absence de définition internationale unifiée n'empêche pas d'identifier un certain nombre de caractéristiques communes permettant de reconnaître les ONG, notamment leur autonomie vis-à-vis des instances gouvernementales, leur statut d'association à but non lucratif et leur orientation vers des objectifs d'intérêt commun.

Dans ce contexte, O. V. Petrovskaya et V. N. Filyanova (2011) proposent une définition relativement large des ONG. Selon elles, les ONG englobent « tous les types d'associations publiques dont l'objet n'est pas de réaliser des profits » (O. V. Petrovskaya et V. N. Filyanova, 2011, p. 21). Cette définition est précieuse car elle met en lumière un élément fondamental qui distingue les ONG des entreprises commerciales : leur finalité. Alors que les entreprises commerciales cherchent avant tout à générer des profits pour leurs actionnaires ou partenaires, les organisations non gouvernementales (ONG) orientent leurs activités vers la satisfaction de besoins sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques ou humanitaires.

Ce concept associe directement les ONG aux organisations à but non lucratif. Toutefois, le statut d'association à but non lucratif ne signifie pas que ces organisations manquent de ressources financières ou sont incapables de réaliser des profits. Cela indique simplement que la recherche du profit n'est pas leur objectif principal (S.S. Mikhadov, 2011, p. 6) et que les ressources reçues sont destinées à soutenir la réalisation de leurs objectifs statutaires. Ainsi, les ONG poursuivent avant tout l'intérêt collectif, ce qui explique leur implication dans des domaines aussi divers que la coopération internationale, la protection sociale, l'éducation, la culture et l'action humanitaire.

Cette approche est également soutenue par S. V. Mysin (p. 347), qui souligne deux caractéristiques essentielles des ONG : leur indépendance vis-à-vis de l'État et le recours au bénévolat dans leurs activités.

L'indépendance est un élément fondamental de leur identité institutionnelle. En effet, bien qu'elles puissent coopérer avec des organismes gouvernementaux ou recevoir des financements publics, les ONG ne sont pas intégrées à l'administration étatique et jouissent d'une autonomie organisationnelle pour définir et mettre en œuvre leurs activités.

Cette autonomie leur permet d'intervenir dans divers domaines de la vie publique sans être directement soumises au contrôle administratif des organes étatiques, ce qui constitue, selon L. M. Salamon et H. K. Anheier (1997, pp. 12-13), l'un des principaux critères distinguant les organisations non gouvernementales des institutions étatiques.

Le second fondement essentiel des organisations non gouvernementales (ONG) est le principe du bénévolat. Traditionnellement, les ONG s'appuient sur l'activité bénévole de leurs membres ou des bénévoles, qui participent librement aux activités de l'organisation et partagent des objectifs communs. N. I. Gorlova (2019, p. 5), pour sa part, le bénévolat est l'un des principaux mécanismes de mobilisation de la société civile et contribue au renforcement du capital social. L. M. Salamon, dans son article publié en 2010 dans *Annals of Public and Cooperative Economics,* apporte un additif en soulignant que ce principe renforce leur légitimité sociale en stimulant la mobilisation citoyenne autour des questions d'intérêt commun. Il leur confère également une flexibilité institutionnelle, leur permettant d'adapter leurs activités aux besoins des populations qu'elles servent.

Le système juridique russe suit la même logique. La législation russe définit une organisation à but non lucratif comme une entité dont l'objet principal n'est pas la réalisation de profits (Loi fédérale de la Fédération de Russie n° 7-FZ du 12 janvier 1996, « Sur les organisations à but non lucratif »). Cette définition souligne clairement la vocation sociale de ces organisations et les distingue des entités économiques traditionnelles. Elle établit également le cadre juridique régissant leurs activités, leur gestion et leur champ d'action. Conformément à cette définition législative, M.Yu. Timofeeva (2015, p. 92) précise que « la loi interdit également aux organisations à but non lucratif de distribuer leurs bénéfices à leurs membres. Cette interdiction est perçue comme le seul critère clair permettant de distinguer les organisations à but non lucratif des organisations commerciales.»

Cette précision met en évidence la spécificité du modèle économique des ONG. Les ressources financières dont elles disposent constituent un moyen d'atteindre leurs objectifs institutionnels, et non une fin en soi. Elles servent à financer les activités éducatives, culturelles, scientifiques, sociales ou humanitaires menées par l'organisation dans le cadre de ses statuts (O. S. Makeeva et M. A. Stefan, 2014, p. 9).

Toutefois, une analyse comparative des législations nationales révèle que ce concept général présente plusieurs adaptations en Asie centrale. Tous les États de la région reconnaissent l'existence d'organisations à but non lucratif, mais les mécanismes juridiques de leur reconnaissance varient considérablement d'un pays à l'autre (PNUD, 2022 ; ICNL, 2023).

Au Kazakhstan, les organisations privées à but non lucratif sont considérées comme équivalentes aux organisations non gouvernementales (Loi de la République du Kazakhstan sur les organisations non commerciales, 2001).

Cette assimilation reflète une conception relativement large des ONG, englobant les principales entités privées œuvrant dans le domaine de la coopération sociale, culturelle ou humanitaire. Ainsi, cette classification juridique facilite leur intégration aux politiques de coopération de l'État tout en reconnaissant leur autonomie institutionnelle.

En revanche, la situation est différente au Kirghizistan, au Tadjikistan et en Ouzbékistan. Dans ces trois pays, les textes de loi ne font pas de distinction explicite entre les organisations non gouvernementales et les autres organisations à but non lucratif. Cependant, l'absence de distinction terminologique ne remet pas en cause leur existence ni leur rôle dans la société. Cela reflète plutôt une approche juridique qui privilégie la catégorie générale d'organisations à but non lucratif plutôt que la définition spécifique d'ONG (ICNL, 2023 ; PNUD, 2022).

Le Turkménistan, quant à lui, présente une particularité terminologique singulière. Sa législation privilégie le terme « association publique » pour désigner les organisations poursuivant des objectifs comparables à ceux des organisations non gouvernementales (Loi du Turkménistan sur les associations publiques, 2014).

Cette terminologie témoigne de la spécificité nationale dans la classification juridique des organisations de la société civile sans remettre en cause les caractéristiques fondamentales associées aux ONG, notamment leur statut d'organisation à but non lucratif et leur participation à des activités d'intérêt général.

Malgré ces différences législatives, une convergence est observée au niveau régional. Dans les pays d'Asie centrale, les organisations non gouvernementales et les structures similaires partagent plusieurs caractéristiques communes : elles sont indépendantes de l'État, fonctionnent sur une base bénévole et poursuivent des objectifs non lucratifs.

Leurs activités sont principalement axées sur la culture, l'éducation, la science, la coopération humanitaire et le développement social (PNUD, 2022). Cette fonction commune explique leur importance croissante dans les politiques de coopération régionale et internationale.

Ainsi, une analyse conceptuelle et juridique des activités des ONG met en lumière la diversité des approches nationales tout en identifiant un ensemble de principes communs. Les ONG sont présentées comme des organisations autonomes à but non lucratif œuvrant à la réalisation de buts et d'objectifs d'intérêt commun. Cette identité institutionnelle explique leur intérêt pour la coopération culturelle et humanitaire, ainsi que leur rôle croissant dans les stratégies contemporaines de diplomatie d'influence (J. S. Nye, 2004, pp. 14-15, 21).

Il est impérieux de préciser qu'après l'effondrement de l'URSS, les ONG russes se sont progressivement imposées comme intermédiaires entre l'État russe et les sociétés du Kazakhstan, du Kirghizistan, du Tadjikistan, de l'Ouzbékistan et du Turkménistan. Leurs activités dépassent largement le cadre de l'aide humanitaire traditionnelle et englobent la promotion de la langue et de la culture russes, le développement de la coopération éducative et scientifique, ainsi que le soutien au dialogue d'experts, aux initiatives de jeunesse et aux relations publiques.

La promotion de la langue et de la culture russes constitue l'un des principaux axes d'intervention des ONG russes en Asie centrale. En organisant des festivals culturels, des expositions, des concours, des conférences universitaires et en soutenant les écoles, les bibliothèques

et les centres de langue russe, ces organisations contribuent à la préservation de l'espace humanitaire commun constitué durant la période soviétique. La Fondation Russkiy Mir, le Fonds de diplomatie publique A. M. Gorchakov et les associations de compatriotes russes, actives dans la quasi-totalité des pays d'Asie centrale, jouent un rôle essentiel dans ce processus.

Comme le souligne le Concept de la politique humanitaire de la Fédération de Russie à l'étranger (2022), la diffusion de la langue russe et le renforcement des liens culturels figurent parmi les axes prioritaires de la coopération humanitaire russe en Asie centrale.

1.2. Les mécanismes de financement des ONG russes et centrasiatiques, et leur rôle en Asie centrale

Au cours des deux dernières décennies, le système de financement des organisations non gouvernementales (ONG) russes a connu une profonde transformation. Alors que les années 1990 étaient marquées par une forte dépendance aux financements occidentaux, les autorités russes ont progressivement mis en place un modèle reposant principalement sur les ressources de l'État et l'intervention d'organismes semi-gouvernementaux.

Cette évolution reflète une double logique : d'une part, le renforcement du contrôle de l'État sur le secteur à but non lucratif ; d'autre part, la mobilisation des ONG comme instruments de la politique étrangère et du soft power russes (D. Javeline & S. Lindemann-Komarova, 2010, p. 171-172).

Dans ce contexte, le financement des ONG russes repose désormais sur plusieurs mécanismes complémentaires, notamment les subventions fédérales, les fonds présidentiels, les institutions étatiques spécialisées, les fonds d'entreprises publiques et privées, ainsi que le financement de grandes entreprises publiques. Cette diversification des sources de revenus permet aux organisations considérées comme stratégiques de disposer de ressources relativement stables tout en respectant les orientations nationales définies par les autorités russes (D. Javeline & S. Lindemann-Komarova, 2010, p. 174-175).

Cependant, les Etats d'Asie centrale, dans lesquels interviennent ces organisations, ont emboîté le pas à la Russie dans le cadre des restrictions liées aux financments étrangers des ONG. Actuellement, il est particulièrement difficile pour les ONG d'obtenir des subventions étrangères en Ouzbékistan et au Turkménistan. Le Kazakhstan et le Tadjikistan ont instauré des obligations d'information pour la réception d'aides étrangères et des obligations de rapport sur leur utilisation.

Des tentatives d'adoption d'une législation similaire ont eu lieu au Kirghizistan, mais les ONG locales ont réussi à les contrer. Malheureusement, la tendance à restreindre légalement l'accès des ONG aux financements étrangers se poursuit (International Center for Not-for-Profit Law [ICNL], 2017, p. 4)

Dans la plupart des pays d'Asie centrale, ainsi qu'en Russie, le financement public constitue actuellement l'une des principales sources de revenus des ONG. Il prend principalement la forme de subventions, de dons, de contrats sociaux, d'appels à propositions et de contrats de prestation de services sociaux. En Russie, ce système s'est progressivement institutionnalisé autour des subventions présidentielles gérées par le Fonds présidentiel de subventions, ainsi que des appels à propositions lancés par les ministères fédéraux et les administrations régionales.

Selon L. I. Yakobson et I. V. Mersianova (2011, pp. 6-10), cette évolution reflète l'émergence d'une nouvelle forme de partenariat entre l'État et les organisations de la société civile, notamment les ONG.

Les politologue russe A. Semenov et V. Bederson estiment que les subventions présidentielles représentent actuellement le principal mécanisme de la politique de l'État à l'égard de la société civile. Elles permettent à la fois de financer les ONG jugées utiles au développement social et d'aligner les priorités associatives sur les objectifs de l'État (V. D. Bederson & A. V. Semenov, 2020, p. 101-102). En Asie centrale, des mécanismes similaires sont progressivement mis en place.

Le Kazakhstan, le Kirghizistan et le Tadjikistan disposent d'un système de marchés publics sociaux (marchés publics et sociaux), par lequel les pouvoirs publics financent les ONG pour la mise en œuvre de politiques sociales dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la protection de l'environnement et de l'aide sociale. Les recherches de l'ICNL montrent que ces mécanismes sont devenus des outils essentiels à la viabilité financière des ONG nationales.

Depuis l'indépendance des États d'Asie centrale en 1991, les organisations internationales ont largement contribué au financement du secteur associatif régional. Parmi les principaux bailleurs de fonds figurent le PNUD, l'Union européenne, l'USAID[3], la Banque mondiale, la Fondation Soros, la Fondation Eurasie, l'OSCE et diverses agences de coopération bilatérale. Selon la chercheuse française L. Atlani-Douault (2005, pp. 22-23), le financement international a joué un rôle déterminant dans la création des ONG d'Asie centrale après l'effondrement de l'Union soviétique, en leur apportant non seulement des ressources financières, mais aussi une expertise en matière de gestion de projets, de gouvernance et de plaidoyer.

Cependant, cette dépendance vis-à-vis des bailleurs de fonds étrangers inquiète progressivement plusieurs gouvernements. En Russie, la loi sur les « agents de l'étranger » a profondément modifié le paysage du financement des ONG bénéficiant de fonds internationaux.

Comme le soulignent D. Javelin & S. Lindemann-Komarova (2010, pp. 176-177), les restrictions imposées aux financements occidentaux ont incité les organisations russes à rechercher davantage de ressources nationales, notamment auprès de l'État, des fondations nationales et des entreprises. Cette tendance s'observe également au Kazakhstan et au Tadjikistan, où les financements étrangers restent autorisés, mais sont soumis à des exigences de déclaration et à un contrôle administratif plus stricts.

Les dons individuels, les fondations caritatives et la responsabilité sociale des entreprises (RSE) constituent une troisième source de financement importante. En Russie, l'un des principaux développements dans ce secteur est l'essor des grandes fondations privées. Selon L. I. Yakobson et I. V. Mersianova (2011, p. 13) la montée en puissance de la philanthropie d'entreprise a facilité l'émergence de fondations créées par de grands groupes industriels et financiers qui financent des projets dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la culture et du développement local.

Au Kazakhstan, de grandes entreprises minières, pétrolières et bancaires soutiennent également des ONG dans le cadre de leurs

[3] United States Agency for International Development

programmes de responsabilité sociale. Le rapport de l'ICNL mentionne spécifiquement des initiatives financées par des entreprises nationales et plusieurs fondations privées du secteur social.

Les ONG russes et d'Asie centrale développent également des ressources internes afin de réduire leur dépendance vis-à-vis des donateurs étatiques et internationaux. Ces ressources comprennent principalement : les cotisations des membres, les dons individuels, les campagnes de collecte de fonds, la prestation de services, les activités économiques conformes à leurs objectifs statutaires, et les revenus provenant des actifs de l'organisation. Le rapport de l'ICNL souligne que la législation de cinq pays d'Asie centrale autorise des dispositions générales.

Les organisations non gouvernementales sont généralement autorisées à exercer une activité économique, à condition que tous les bénéfices soient réinvestis dans la réalisation de leurs missions d'intérêt public. Selon David Lewis, cette diversification des ressources est un facteur clé de la viabilité financière des ONG, car elle réduit leur dépendance à l'égard d'un donateur unique.

Outre le financement direct, plusieurs États utilisent des mesures fiscales pour soutenir les ONG. Le Kazakhstan, le Kirghizistan et la Russie offrent divers avantages fiscaux, notamment en matière : des dons, des subventions ; de certains revenus issus d'activités économiques, et des avantages accordés aux donateurs. Ces mécanismes fiscaux constituent un soutien indirect, mais important, au développement de la société civile. Dans leur article collectif publié en 2022, A. P. Sokolov & D. A. Semenov (2022, p. 773), soutiennent que la politique fiscale est devenue une composante essentielle des politiques publiques de soutien aux organisations à but non lucratif.

2. LA COOPÉRATION HUMANITAIRE RUSSE COMME INSTRUMENT GÉOPOLITIQUE (*SOFT POWER*)

2.1. Les instruments économiques et migratoires de la coopération humanitaire russe en Asie centrale

Depuis l'effondrement de l'Union soviétique, Moscou a progressivement remplacé la logique d'assistance idéologique par une politique d'interdépendance économique fondée sur l'aide financière, les investissements stratégiques et la gestion des flux migratoires. Cette approche correspond à ce que plusieurs chercheurs russes qualifient de « coopération humanitaire élargie », intégrant les dimensions économiques, sociales et humaines de la politique étrangère.

Les travaux de K. P. Kurylev (2026, pp. 12-14), A. A. Ormonova (2014, pp. 80-82). et K. A. Kudayarov (2016, pp. 74-75, p. 78) montrent que l'aide économique accordée par la Russie au Kirghizistan dépasse largement la simple coopération financière.

Selon ces auteurs, les aides budgétaires, les annulations de dette, les investissements dans les infrastructures énergétiques et les mécanismes préférentiels de fourniture d'hydrocarbures participent à une stratégie de consolidation des alliances de la présence Russe dans la région. La Russie demeure ainsi le premier partenaire stratégique du Kirghizistan dans les secteurs de l'énergie, des transports et des infrastructures publiques.

Cette politique s'appuie notamment sur le Fonds russo-kirghiz de développement, créé en 2014 afin de soutenir l'intégration économique du Kirghizistan au sein de l'Union économique eurasiatique. Comme l'explique E. Vinokurov (2017, pp.

135-144), ce fonds constitue un instrument d'intégration régionale destiné à réduire les coûts économiques de l'adhésion kirghize à l'Union économique eurasiatique tout en renforçant la dépendance économique vis-à-vis de Moscou.

Outre les aides financières directes, les migrations de travail représentent, depuis la dislocation de l'URSS, l'un des principaux piliers de la coopération humanitaire russe. La Russie accueille plusieurs millions de travailleurs originaires du Kirghizistan, du Tadjikistan et de l'Ouzbékistan. Selon l'analyse de O. Savina (2026, pp. 16-31), cette mobilité constitue un facteur essentiel de stabilité économique pour les États centrasiatiques, dont une part importante du PIB dépend des transferts financiers effectués par les migrants installés en Russie.

Entre 2013 et 2017, les migrants d'Asie centrale ont transféré plus de 47 milliards de dollars vers leurs pays d'origine. Ces ressources jouent un rôle déterminant dans la réduction de la pauvreté, le financement de la consommation des ménages et le maintien des équilibres macroéconomiques. Pour le Kirghizistan et le Tadjikistan, les transferts de fonds représentent régulièrement plus du quart du produit intérieur brut, illustrant une interdépendance économique particulièrement forte. Comme exemple, O. Savina (2026, p. 17) cite le rapport de la Banque Mondiale de 2024, qui donne les chiffres suivants : en 2024, les transferts de fonds personnels représentaient 47,9 % du PIB du Tadjikistan, 26,6 % du PIB du Kirghizistan et 14,4 % du PIB de l'Ouzbékistan).

Cette dépendance économique procure à Moscou un important levier diplomatique. Comme le souligne T. D. Tchekhovskikh (2019, p. 129), chercheur à l'Université d'État de Saint- Pétersbourg, la politique migratoire constitue désormais un instrument majeur de la puissance russe, permettant d'influencer indirectement les politiques nationales des États partenaires. Les régularisations administratives, les conditions d'accès au marché du travail ou encore les réformes de la législation migratoire deviennent autant d'outils de négociation entre Moscou et les gouvernements centrasiatiques.

Le professeur russe d'économie, A. A. Tkachenko (2020, p. 51) soulignent également que la présente interdépendance économique favorise une intégration régionale asymétrique, dans laquelle la Russie demeure le principal centre économique de l'espace eurasiatique. Les politiques d'assistance économique ne visent donc pas uniquement le développement régional mais également la préservation d'un espace d'influence historique.

La coopération entre les deux Etats est renforcée par les investissements réalisés dans les infrastructures énergétiques, les transports ferroviaires, les télécommunications et les projets industriels. Plusieurs entreprises publiques russes, notamment Gazprom et Rosatom, participent à cette stratégie d'intégration économique, consolidant ainsi les relations bilatérales avec les gouvernements centrasiatiques.

Les chercheurs ouzbeks, notamment S. P. Bazylev et E. F. Chernenko (2016, pp. 513-514) considèrent que cette politique répond à une logique de sécurité régionale. Le développement économique constitue, selon eux, un moyen de limiter les risques de radicalisation, de migrations incontrôlées et d'instabilité politique susceptibles d'affecter l'ensemble de l'espace eurasiatique.

Ainsi, l'aide économique, les investissements et la gestion des migrations apparaissent comme des

instruments complémentaires d'une diplomatie humanitaire visant à renforcer durablement l'influence russe en Asie centrale.

2.2. La coopération éducative et culturelle comme vecteur du soft power russe en Asie centrale

La coopération éducative est actuellement l'un des principaux piliers du soft power russe dans l'espace post-soviétique. Contrairement aux instruments militaires ou coercitifs, cette stratégie repose sur la diffusion de la langue russe, la formation des élites et la promotion d'un espace culturel commun fondé sur l'héritage historique soviétique.

Selon K. Kosachev (2017)[4], ancien directeur de Rossotrudnichestvo, la coopération humanitaire est un outil stratégique de la politique étrangère russe visant à renforcer les liens entre les peuples tout en consolidant les intérêts géopolitiques de la Fédération de Russie.

Cette approche est cohérente avec le concept russe de diplomatie humanitaire, qui associe culture, éducation, mémoire historique et coopération scientifique. Dans ce contexte, l'auteur reprend une réflexion du Président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine, sur le rôle du soft power :

> Le concept de « soft power » gagne en popularité : il désigne un ensemble d'outils et de méthodes utilisés pour atteindre des objectifs de politique étrangère sans recourir à la force, mais plutôt par l'information et d'autres leviers d'influence. Aujourd'hui, le monde regorge d'« agents d'influence » issus des principaux États, blocs et entreprises. […] Nous devons considérablement renforcer notre présence éducative et culturelle à l'échelle mondiale et la décupler dans les pays où une partie de la population parle ou comprend le russe[5].

Selon le Ministère des Affaire Etragères de la Fédération de Russie, chaque année, la Russie finance les études supérieures de près de 70 000 étudiants originaires de pays d'Asie centrale[6]. Ces bourses couvrent les frais de scolarité dans les établissements d'enseignement les plus prestigieux de Moscou, Saint-Pétersbourg, Kazan, Novossibirsk et Tomsk. Les diplômés accèdent souvent à des postes de direction dans les domaines administratif, universitaire ou économique de leur pays d'origine, ce qui favorise des liens professionnels étroits avec la Russie.

Les chercheurs russes M. Laruelle (2008, pp. 60-61) et A. Kazantsev (2008, pp. 14-15) démontrent que cette politique éducative encourage le développement d'une communauté transnationale russophone partageant des valeurs culturelles communes et facilitant les futures collaborations institutionnelles.

L'apprentissage du russe demeure un élément central de cette stratégie. Malgré les politiques de promotion des langues nationales, le russe conserve un statut privilégié dans plusieurs États d'Asie centrale. Au Kirghizistan, il reste la langue

[4] https://russiancouncil.ru/blogs/riacmembers/_231/?ysclid=msstrpzpp9296811731 (consulté le 21 juillet 2026)

[5] K. I. Kosachev, (1er mars 2012). «La politique russe a besoin de nouvelles approches en matière de soft power. », in *Rossiyskaya Gazeta* :https://rg.ru/2012/03/01/kosachev-site.html?ysclid=mruv15shcf196179662&utm_referrer=https%3A%2F%2Fya.ru%2F (consulté le 21 juillet 2026)

[6] https://news.novgorod.ru/news/mid-pochti-70-tysyach-studentov-iz-centralnoy-azii-poluchayut-obrazovanie-za-scht-byudzheta-rf--192049.html?ysclid=mruwv81n2b375117410 (consulté le 21 juillet 2026)

officielle et, au Kazakhstan, il est largement utilisé dans l'administration, les universités et les médias.

Selon M. Laumulin (2020, pp. 290-297), cette continuité linguistique est l'un des principaux facteurs expliquant la persistance de l'influence russe en Asie centrale. La langue facilite non seulement les échanges économiques, mais aussi la diffusion des connaissances, la production culturelle et la coopération scientifique.

La diplomatie culturelle russe s'appuie également sur les activités de Rossotrudnichestvo, de la Fondation Russkiy Mir, du Fonds Gorchakov et de nombreuses ONG spécialisées dans les échanges universitaires, les festivals culturels et les programmes scientifiques. Ces institutions financent des centres culturels, des bibliothèques, des concours linguistiques et des projets de recherche conjoints.

Les chercheurs russes G. A. Savchuk, Yu. Yu. Babyuk et V. A. Franz (2017, pp. 238–246), estiment que ces programmes contribuent au maintien d'un espace intellectuel eurasien relativement intégré, malgré les bouleversements politiques survenus depuis l'indépendance.

Les médias russes, les plateformes numériques et les réseaux sociaux complètent cette stratégie de diffusion culturelle. Les chaînes russes restent largement accessibles en Asie centrale et contribuent à la diffusion d'informations, de contenus éducatifs et de supports audiovisuels qui renforcent l'image positive de la Russie.

Cette diplomatie culturelle inclut également le développement de la coopération scientifique. Les universités russes développent leurs programmes de double diplôme, leurs écoles doctorales conjointes et leurs laboratoires internationaux avec des institutions d'Asie centrale.

Selon Andrey Kazantsev, une telle coopération favorise l'émergence d'une élite académique partageant des méthodes de recherche et des réseaux universitaires communs.

Au-delà des universités, la Russie soutient de nombreux projets dans les domaines du patrimoine culturel, de la langue et des mémoriaux, visant à préserver l'héritage historique commun de l'espace soviétique. Cette politique culturelle contribue à la formation d'une identité eurasienne, qui favorise une coopération politique forte.

En définitive, la coopération éducative et culturelle est un instrument clé du soft power russe. En promouvant la diffusion de la langue russe, la formation d'élite, la coopération scientifique et les échanges culturels, Moscou entretient un réseau d'influence durable qui complète ses instruments économiques et diplomatiques pour atteindre ses objectifs géopolitiques en Asie centrale.

CONCLUSION

Une analyse des organisations non gouvernementales (ONG) russes et d'Asie centrale met en lumière leur rôle croissant dans la coopération culturelle et humanitaire entre la Fédération de Russie et les États d'Asie centrale. L'étude révèle que, outre leur statut d'organisme sans but lucratif, ces entités constituent d'importants vecteurs de diplomatie publique et contribuent au renforcement des liens entre les sociétés civiles de la région eurasienne.

Malgré la diversité des cadres juridiques nationaux, les ONG de la région partagent des caractéristiques communes, notamment l'autonomie institutionnelle, une mission non lucrative et un engagement en faveur de l'éducation, de la culture, des sciences et de l'action humanitaire.

L'étude souligne également que la coopération humanitaire russe ne se limite pas aux initiatives des ONG. Elle s'appuie sur un ensemble d'instruments économiques, migratoires, éducatifs et culturels qui contribuent au maintien de liens étroits entre la Russie et les États d'Asie centrale. Investissements, mécanismes d'intégration économique, politique migratoire, programmes de bourses universitaires, promotion de la langue russe et activités des institutions culturelles et des ONG contribuent tous à la consolidation d'un espace de coopération fondé sur des repères historiques, linguistiques et culturels communs.

Enfin, cette étude démontre que les ONG s'inscrivent dans une stratégie plus large de projection du soft power russe.

Leurs actions complètent les instruments diplomatiques et économiques traditionnels, facilitant les échanges universitaires, scientifiques et culturels ainsi que la formation de réseaux transnationaux durables. Toutefois, la capacité opérationnelle des ONG d'Asie centrale demeure variable selon le contexte politique et institutionnel national, ce qui influe sur leur degré de participation à cette coopération régionale.

Ainsi, la coopération culturelle et humanitaire apparaît aujourd'hui comme une dimension cruciale des relations entre la Russie et l'Asie centrale, au sein de laquelle les ONG jouent un rôle de médiation de plus en plus important.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ATLANI-DUAULT, L. 2005. *Au bonheur des autres. Anthropologie de l'aide humanitaire*. Nanterre, Société d'Ethnologie, 200 p.

BEDERSON V. D. & SEMENOV, A. V. 2020. « Political Foundation for State Support of the Non-Profit Sector : Analysis of the Distribution of Presidential Grants in Russia », *Mir Rossii*, n° 3, pp. 96-120.

Gorlova N. I. 2019. *Formation et développement de l'institut du volontariat en Russie : histoire et modernité*, Institut du patrimoine, Moscou, 289 p.

International Center for Not-for-Profit Law (ICNL) 2017. *Pravovaya baza dlya finansovoy ustoychivosti NKO v stranakh Tsentral'noy Azii*. Washington (DC).

International Center for Not-for-Profit Law (ICNL) 2023. *NGO Law Monitor: Central Asia*.

YAKOBSON L. I. & MERSIANOVA I. V. 2011. « Sotrudnichestvo gosudarstva i struktur grazhdanskogo obshchestva v reshenii sotsial'nykh problem », *Voprosy Gosudarstvennogo i*

Munitsipal'nogo Upravleniya, n° 2, pp. 5-24.
JAVELINE D. & LINDEMANN-KOMAROVA S. 2010. « A Balanced Assessment of Russian Civil Society », *Journal of International Affairs*, vol. 63, n° 2, pp. 171-188.
KAZANTSEV A. A. 2008. *Большая игра с неизвестными правилами : Мировая политика и Центральная Азия* [La « Grande Partie » aux règles inconnues : politique mondiale et Asie centrale], Moscou, Fondation « Наследие Евразии » (Nasledie Evrazii), 248 p.
KEOHANE R. O. & NYE, J. S. 1977. *Power and Interdependence*. Boston, Little, Brown.
KOROLEV A. S. 2024. « Features of Humanitarian Cooperation of the Russian Federation with the Countries of Central Asia at the Present Stage », *Oikumena. Regional Studies*, n° 2, pp. 12-23.
KOSACHEV K. I. 2012. « Rossiyskoy politike nuzhen novyy "soft power" », *Rossiyskaya Gazeta*, 1er mars. https://rg.ru/2012/03/01/kosachev-site.html?ysclid=mssrvvj1nc241833015&utm_referrer=https%3A%2F%2Fya.ru%2F (consulté le 21 juillet 2026)
KOSACHEV K. I. 2017. *Gumanitarnoye sotrudnichestvo Rossii* [La coopération humanitaire de la Russie].
https://russiancouncil.ru/konstantin-kosachev/?ysclid=mruuwpmxe411959829 (consulté le 21 juillet 2026).
KUDAYAROV K. A. 2016. « L'aspect économique des relations kirghizes-russes » [Экономический аспект киргизско-российских отношений], *Enseignant XXIe siècle*, (1), pp. 273–281.
KURYLEV K.P. 2026. « Les intérêts clés de la Russie – buts et objectifs en Asie centrale », in *Post-Soviet Studies*, Vol. 9. No. 1. p. 9–25.
LARUELLE M. 2008. *Russia's Central Asia Policy and the Role of Soft Power*. Washington (DC).
LAUMULIN M. T. 2020. *L'Asie centrale à l'ère de la transformation*, Nur Sulman : KISI sous la présidence de la République du Kazakhstan, 464 p.
LEBEDEVA M. M. 2007. *Mirovaya politika*. 2e éd., Moscou, Aspect Press, 183 p.
MAKEEVA O. S. et Stefan M. A. 2014. « Sources de financement des organismes sans but lucratif : concept, classification, caractéristiques de leur création et de leur utilisation », in *Accounting in Non-Profit Organizations*, 22 (358), p.9-22.
Ministère des Affaires étrangères de la Fédération de Russie (2022). *Concept de politique humanitaire de la Fédération de Russie à l'étranger*. Moscou.
http://government.ru/docs/all/142955/ (consulté le 15.07.2026)
MYSIN S. V. 2012. « Klassifikatsiya nekommercheskikh nepravitel'stvennykh organizatsiy », *Vestnik TGU*, n° 5 (109), pp. 345-348.
NYE J. S. 2004. *Soft Power : The Means to Success in World Politics*. New York, PublicAffairs, 208 p.
ORMONOVA A. A. 2014. «Сотрудничество России и Кыргызстана в сфере экономики: история вопроса » [Coopération économique entre la Russie et le Kirghizistan : historique de la question], in *Вестник Ленинградского государственного университета им. А. С. Пушкина,* Т. 6, n°1, pp. 78–83.
PETROVSKAYA O. V. & FILYANOVA, V. N. 2011. *Inostrannye nepravitel'stvennye i religioznye organizatsii v Rossii*. Moscou, RISI.
Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) (2022). *La société civile et les organisations non commerciales en Asie centrale*. https://www.undp.org/uzbekistan/press-releases/five-civil-society-organizations-selected-under-the2026-low-value-grants-programme-expand-access-justice-across-uzbekistan (consulté le 07.07.2026)
SALAMON L. M. 2010. « Putting the Civil Society Sector on the Economic Map of the World », *Annals of Public*

and Cooperative Economics, vol. 81, n° 2, pp. 167-210.
SALAMON L. M &. ANHEIER H. K. 1997. *Defining the Nonprofit Sector : A Cross-National Analysis*. Manchester University Press, 510 p.
SAVINA O. 2026. « Trudovaya Migratsiya iz Tsentral'noy Azii v kontekste strategicheskogo Vybora Rossii », *Postsovetskiy Materik*, n° 2 (50), pp. 16-31.
SAVCHUK G. A., Frants, V. A., & Babyuk, Yu. Yu. 2017. Instrumenty « myagkoy sily» v formirovanii imidzha Rossii v Kyrgyzstane [Инструменты «мягкой силы» в формировании имиджа России в Кыргызстане]. Конференц-зал, 238–246.
SIDORENKO N. V. & SEYIDLI, S. A. 2022. « Mezhdunarodnoye gumanitarnoye sotrudnichestvo v Tsentral'noy Azii : Nepravitel'stvennye organizatsii regiona i ikh rol' », *Istoriya. Kulturologiya. Politologiya*, n° 3, pp. 1-7.
SOKOLOV A. P. & SEMENOV, D. A. 2022. « Nalogovaya Politika Gosudarstva V Sfere Nalogooblozheniya Nekommercheskikh Organizatsiy », *Industrial'naya Ekonomika*, vol. 8, n° 3, pp. 773-777.
TIMOFEEVA M. Yu. 2015. « Activités génératrices de revenus des organisations à but non lucratif : actualités législatives », *Vestnik Magistratury*, vol. 1, n° 4 (43), pp. 91-92.
TKACHENKO A. A. 2020. « Sinuous Paths of Integration: Russia in the EAEU », *Ekonomika. Nalogi. Pravo*, vol. 13, n° 6, pp. 46-57.
TSYGANKOV P. A., DROBOT G. A., LEBEDEVA M. M. et coll. 2007. *Relations internationales : théories, conflits, mouvements, organisations*. 2e éd., revue et augmentée. Sous la dir. de P. A. Tsygankov. Moscou : Alfa-M ; Infra-M, 320 p.
UFAEVA V. S. 2014. « Conditions of Formation of a Unified Eurasian Cultural and Communicative Space », *Vestnik*, n° 4 (43), pp. 25-31.
VINOKUROV E. (dir.) 2017. *Yevraziyskiy ekonomicheskiy soyuz : Sovremennoye sostoyaniye i pervye itogi*. Saint-Pétersbourg, Banque eurasienne de développement, 296 p.
Fédération de Russie 1996. Loi fédérale n° 7-FZ du 12 janvier 1996 sur les organisations à but non lucratif.
République du Kazakhstan 2001. Loi n° 142-II du 16 janvier 2001 sur les organisations non commerciales.
Turkménistan 2014. Loi sur les associations publiques**,** https://nicrus.ru/analytics/central-asia-napravleniya/?utm_source=chatgpt.com (consulté le 09.07.2026)

Numéro 22 Septembre 2026
Histoire et Analyses des Relations Internationales
et Stratégiques (HARIS)

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

e.ISSN 2709-5053 i.ISSN 3106-4914

HARIS N°22 Septembre 2026